



ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 9 FÉVRIER 2026

Heure : 19 h 30

Endroit : Hôtel de ville

1. Adoption de l'ordre du jour :

1.1. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 9 février 2026.

2. Administration générale :

2.1. Règlement R2026-805 décrétant un emprunt de 600 000\$ pour la construction de la rue des Cayen – Adoption du règlement

3. Autres :

3.1. Période de questions.

3.2. Levée de l'assemblée extraordinaire du 9 février 2026.